

FORMATION -ACTION

ANIMER DANS L'ESPACE PUBLIC: Place aux habitant.e.s!

MARS 2026

À RENNES- QUARTIER DE MAUREPAS

Depuis quelques années, il est d'usage d'employer les termes d'espace public”, “d'aller-vers” comme condition de la re-consolidation du lien institutions/population, en particulier dans les territoires les plus marginalisés socialement et économiquement. Ces nouvelles formes d'actions sociales viennent réinterroger les missions, les sens des actions, la notion de légitimité, ou encore les postures bénévoles ou professionnelles.

Les jeunes et leurs familles qui vivent en quartier populaire, les personnes isolées, précarisées, ont eux aussi des revendications et une voix à porter auprès des institutions. Mais celle-ci est peu, ou pas, entendue à mesure que le lien avec elles se délite. Tout cela invite donc à interroger les notions d'émancipation individuelle et collective, l'(a)(ré)appropriation et la revalorisation des espaces sociaux par les premier.es concerné.es.

Les pratiques d'animation « sur l'espace public», que les associations membres du réseau des GPAS et l'association Anime et Tisse éprouvent depuis des années, est une source infinie de renouvellement et de découvertes autant pour les professionnel.le.s, que pour les enfants , les jeunes et les familles.

Dans un aller retour entre théorie et pratique, la formation se construira autour de ressources issues de l'éducation populaire et des sciences de l'éducation (pédagogie sociale, pédagogie des concerné.es , développement communautaire seront proposés).

La formation questionnera :

- Aller au devant des habitant.e.s: comment et avec quelles intentions?
- Quelles pratiques et quelles postures dans les pédagogies du dehors?
- Comment l'espace public est un espace de mobilisation, d'engagement et de valorisation de la parole des concerné.es sur les réalités qu'ils vivent.

La formation proposera des temps d'expérimentation, de réflexion et d'analyse des pédagogies du dehors.

Compétences visées par la formation-action :

- Connaître les enjeux qui entourent l'animation dans l'espace public dans une perspective de mobilisation, d'émancipation et de transformation des réalités sociales vécues.
- Savoir animer dans l'espace public,
- Expérimenter différentes modalités d'interventions et savoir analyser leur pertinence en fonction des contextes .
- Etre capable d'analyser et de faire évoluer sa posture à partir d'expérimentations concrètes

Pour qui? :

Les professionnel.le.s, bénévoles ou militant.e.s de l'animation socioculturelle, du secteur associatif, de l'éducation populaire, des collectivités territoriales et des structures sociales et médico-sociales, et aussi toute personne intéressée par l'animation dans l'espace public.

Pré-requis:

- Aucun
- Accessible aux personnes en situation de handicap, des aménagements sont possibles en fonction des problématiques rencontrées.

Modalités d'organisation:

- 23, 24, 25 mars 2026
- Horaires: 9h30-12h30 et de 13h30 à 17h30
- soit 21heures de formation en externat
- organisé au pole associatif de la marbaudais 35700 Rennes, au ZEF, centre de formation et d'animation en pédagogie des concernées.
- Les repas du midi seront organisés par l'association Anime et tisse

Tarifs :

- Avec prise en charge OPCO:
 - Frais pédagogiques: 990€
 - Frais annexes: 60€
- Sans prise en charge
 - Merci de nous contacter pour que nous puissions adapter la tarification à votre réalité.

Inscription et informations:

- marine@animeettisse.org

FORMATION-ACTION MODE D'EMPLOI

Nos structures sont reconnues organismes de formation professionnelle certifiés Qualiopi. Vous souhaitez participer à l'une de nos formations, et vous cherchez des manières de la financer? Voici quelques éléments qui peuvent vous aider dans vos démarches.

SI VOUS ÊTES SALARIÉ·E·S

Vous pouvez faire une demande à votre employeur dans le cadre du plan de formation de votre structure. Si votre structure compte moins de 10 salarié.e.s, la procédure est allégée.

SI VOUS ÊTES BÉNEVOLE ASSOCIATIF

Dans le cadre du FDVA (Fond de développement de la Vie Associative), des subventions existent pour la formation des bénévoles

SI VOUS ÊTES DEMANDEUR.EUSE.S D'EMPLOI OU SANS ACTIVITÉ

Vous pouvez faire une demande à votre conseiller France Travail, ou à la personne qui vous suit en Région.

SI VOUS ÊTES DANS AUCUNE DE CES SITUATIONS

Contactez-nous, Nous verrons ensemble ce qu'il est possible de faire.